# CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDQUE

# LES REFLEXES ESSENTIELS A ADOPTER POUR UN ETABLISSEMENT EQUESTRE

1. Cadre d’exercice
	1. Entreprise individuelle
	2. Société
	3. Association

Sera aborder dans ce chapitre les principales règles pour chaque structure et les avantages et inconvénients de chacune des structures.

1. Principales formalités à effectuer
	1. A l’ouverture
		1. Autorisation d’exploiter
		2. Ouverture au public
		3. Déclaration de détention des équidés
		4. Déclaration équipement sportif
		5. Assurance
		6. Déclaration MSA
		7. PAC
	2. Durant la vie de l’entreprise
		1. Affichage
		2. Registre des équidés
		3. Contrats
		4. Règlement intérieur
2. Quelques reflexes à adopter
	1. Enseignement
		1. Diplôme – Risque
		2. Assurance / information des pratiquants
		3. Réglementation sur les casques
	2. Manifestation Equestre
		1. Déclaration préalable
		2. Les membres de l’organisation
			1. Bénévoles
			2. Officiels
			3. Salariat
		3. Sponsors vs Mécénat
	3. Ecurie de propriétaire

# CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDQUE POUR LE PERSONNEL

1. Contrat de travail – formalités d’embauche
2. Règles principales (durée du travail, rémunération, etc…)
3. Contrat de travail (période d’essai, rémunération, heures supplémentaires, avantage en nature, contrat aidé…)
4. Réflexe à adopter (gestion de la période d’essai, conséquence d’un contrat non signé, CDI/CDD, etc…)
5. Spécificité des contrats d’apprentissage (règles, aides, etc…)
6. Stagiaire (règles, rémunération etc…)
7. Documentation obligatoire - Affichage
8. Affichage obligatoire
9. Documents à tenir à disposition des salariés et des organes de contrôles
10. Gestion du Document Unique d’Evaluation des Risques Professionnels
11. Vie courante du contrat de travail
12. Durée du travail & repos hebdomadaire
13. Jours fériés
14. Congés payés
15. Arrêt de travail
16. Discipline
17. Rupture du contrat
18. Démission
19. Rupture conventionnelle
20. Inaptitude
21. Licenciement pour faute
22. Auto-entrepreneur
23. Distinguer un salarié d’un indépendant
24. Provenance du risque de requalification
25. Eléments pris en compte pour déterminer une relation entre indépendants et une relation de salaria déguisée